

ACTEUR EN PREVENTION SECOURS AIDE ET SOIN A DOMICILE

Les aidants familiaux sont des proches d'une personne en situation de dépendance

Objectif

Obtenir les deux domaines de compétences suivants :

Prévention : (22 heures dont 14h pour l'ALM)

- Etre acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'APS dans la structure
- Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

Secours : (10 heures)

- Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

Méthode pédagogique

Face à face pédagogique avec un formateur APS ASD, certifié par l'INRS, exposés interactifs à l'aide de supports audiovisuels adaptés, démonstrations pratiques, travaux en sous-groupes, réalisation et restitution d'analyse de sa propre situation de travail en intersession.

Points forts

Certification INRS d'acteur ASD, documentation INRS fournie, formation interactive, active et participative. Par équivalence, ils obtiennent la certification SST + d'acteur PRAP IBC.

Programme

Programme Prévention :

- 1.1. Se situer comme acteur de prévention pour soi, pour la structure
- 1.2. Identifier les risques de son secteur d'activité, de son métier, pour agir en prévention

- 2.1. Observer et analyser une situation de travail.

Les notions d'anatomie, de physiologie et de pathologie seront abordées.

- 2.2. Proposer des améliorations de la situation de travail
- 2.3. Remonter l'information aux personnes concernées

- 3.1. Identifier les enjeux d'un accompagnement
- 3.2. Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir
- 3.3. Analyser la situation d'un accompagnement
- 3.4. Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi

Cette partie comprend un apprentissage de techniques gestuelles pour accompagner la mobilité des personnes à un aidant ainsi que la démonstration d'aides techniques mécanisées.

Programme Secours :

1. Etre capable de situer le cadre juridique de son intervention
2. Etre capable de réaliser une protection adaptée
3. Etre capable d'examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue de résultat à obtenir
4. Etre capable de faire alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
5. Etre capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée

FORMATION CERTIFIANTE

Organisation

Public : Tout salarié de structure intervenant à domicile, et tous les aidants familiaux proches d'une personne en situation de dépendance

Accessibilité PMR : Prendre contact avec notre référent handicap Gisèle MARCASTEL

Prérequis : Aucun

Effectif : De 4 à 10 personnes

Lieu : Au sein de la structure

Durée : 4,5 journées non consécutives (3+1,5 jours) dont 32 heures en face à face pédagogique.

Evaluation et validation : Certificat d'Acteur APS ASD, délivré par l'INRS, à tous les candidats ayant suivi l'intégralité de la formation et satisfait aux épreuves certificatives

L'APS ASD est SST par équivalence et peut donc faire partie des SST de sa structure

Maintien et actualisation des compétences : Maintien et actualisation des compétences d'Acteur APS ASD tous les 24 mois